

# Collectif **Agir pour l'université**

Communiqué du 4 février 2019

Lors des précédentes Assemblées générales, un certain nombre d'enseignants ont décidé de ne pas transmettre à l'administration les notes du 1<sup>er</sup> semestre et de bloquer les délibérations des jurys.

## RÉTENTION DES NOTES

Pourquoi ?

- ◆ Pour réclamer le gel du décret d'augmentation des droits d'inscription des étudiant-es étranger-es.
- ◆ Pour officialiser le refus d'application de la sélection « Parcoursup » à l'Université de Poitiers.
- ◆ Pour protester contre la gestion sans transparence de la crise budgétaire et contre la diminution drastique des budgets accordés par l'UP aux UFR, qui compromet gravement leur fonctionnement.
- ◆ Pour protester contre le retard de paiement des vacances (annoncé pour avril), qui de plus sont désormais payées en-dessous du SMIC horaire (14 centimes de moins que le SMIC).
- ◆ Pour protester contre la détérioration des conditions de travail des personnels de l'Université, qu'ils soient administratifs, techniques, enseignant-es-chercheur-ses ou enseignant-es, et la détérioration des conditions d'études qui en résulte.

## ON SUBIT DÉJÀ...

- ◆ les groupes de TD passés de 35 à 40 étudiant-es.
- ◆ les formations fermées ou réduites en catimini.
- ◆ le management de l'urgence que beaucoup ressentent comme brutal.
- ◆ la multiplication des stages, sans moyens supplémentaires, qui alourdit considérablement les charges de travail pour TOUS les personnels impliqués.
- ◆ l'alourdissement continu des procédures bureaucratiques pesant également sur les secrétariats comme sur les enseignants-chercheur-es.

## LES MOYENS DOIVENT SUIVRE

Cette année, on nous propose de transformer nos heures de cours magistraux (CM) en heures de travaux dirigés (TD) en échange du maintien des formations de Master dont le nombre d'étudiant-es est jugé insuffisant. Cela revient à diminuer la rémunération de notre travail, déjà malmenée par le gel du point d'indice, et à réduire encore le temps disponible pour l'activité de recherche.

La multiplication des stages alourdit considérablement les charges de travail pour TOUS les personnels : des décisions ont été prises par le ministère et à la direction de l'Université, **DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES DOIVENT SUIVRE.**

***Nous voulons rester des enseignant-es chercheur-ses.  
Nous voulons que nos étudiant-es puissent bénéficier du fruit de nos recherches, dans de bonnes conditions, d'enseignement et d'études.***

***Réunions d'information et de débat  
Jeudi 14 février de 12h à 14h  
Amphi Bourdieu - Hôtel Fumé  
Amphi A - Campus***